

MÉMORIAL DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Valeur : 1,00 F
Couleurs : or, bleu, vert, orangé
25 timbres à la feuille

Dessiné par Claude DURRENS
Imprimé en héliogravure
Format vertical 27 × 48
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 18 juin 1977, à COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES (Haute-Marne) et à PARIS ;
générale, le 20 juin 1977.

L'émission de ce timbre rappelle, cinq ans après son inauguration, l'historique de ce mémorial, destiné à honorer à jamais le souvenir du général de Gaulle.

Au lendemain de sa mort, le 9 novembre 1970, associations et particuliers, grandes ou modestes agglomérations souhaitaient l'édification d'un monument à sa mémoire.

L'idée prit corps, autour d'un comité créé en mars suivant, sur le thème de la croix de Lorraine, emblème, depuis l'appel du 18 juin 1940, de la Libération nationale.

La réalisation s'implanterait à Colombey-les-Deux-Églises, dans le cadre choisi par le général pour ses méditations, la rédaction de ses Mémoires et son repos éternel.

Les souscriptions affluèrent, de France, d'outre-mer et de l'étranger. Elles permirent d'abord l'acquisition d'une trentaine d'hectares, dans ce site vallonné, situé aux confins de la Champagne et du plateau de Langres.

Le projet retenu fut présenté à la presse en janvier suivant, quelques mois avant la date de l'inauguration. Brièveté des délais et difficulté des problèmes imposèrent le recours à des techniques audacieuses.

Comme pour des ponts très récents, des « voussoirs

conjugués » furent coulés à Metz. Munis de leur parement de granit et de bronze, ils furent acheminés et superposés.

Chaque série de voussoirs fut reliée aux fondations par des câbles, pour assurer à l'ensemble une parfaite résistance à la tension des masses et à la poussée des vents.

Le manteau de la croix est en granit rose de Ploumanach : les tailleurs de pierre y ont façonné, au fleuret et au coin, un parement valorisant la rugosité de la pierre.

Jointes des blocs et supports des bras sont des plaques de bronze « coulées sur sable » dans une fonderie de Saint-Jean-de-Saverne.

Les carrières de Lanhélin, enfin, ont fourni les éléments monolithiques de granit bleu destinés à façonner le socle et à paver l'aire de recueillement.

Les visiteurs de ce haut lieu ne peuvent se défendre contre une émotion profonde, en face de cette noble stèle et de ces phrases où de Gaulle continue d'exprimer ses convictions majeures, dans son style inoubliable et, pourrait-on dire, avec l'accent même de sa voix :

« Il existe un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde. »

« En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme... C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer. »

